

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse  
et des Sports

L'utilisation des  
équipements  
sportifs parisiens  
par le public  
associatif



**13**<sup>ème</sup>  
arrondissement



## Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

## 5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

### 1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIREs pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuient sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

### 2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

### 3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

### 4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

### 5. L'analyse du profil des pratiquants

La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

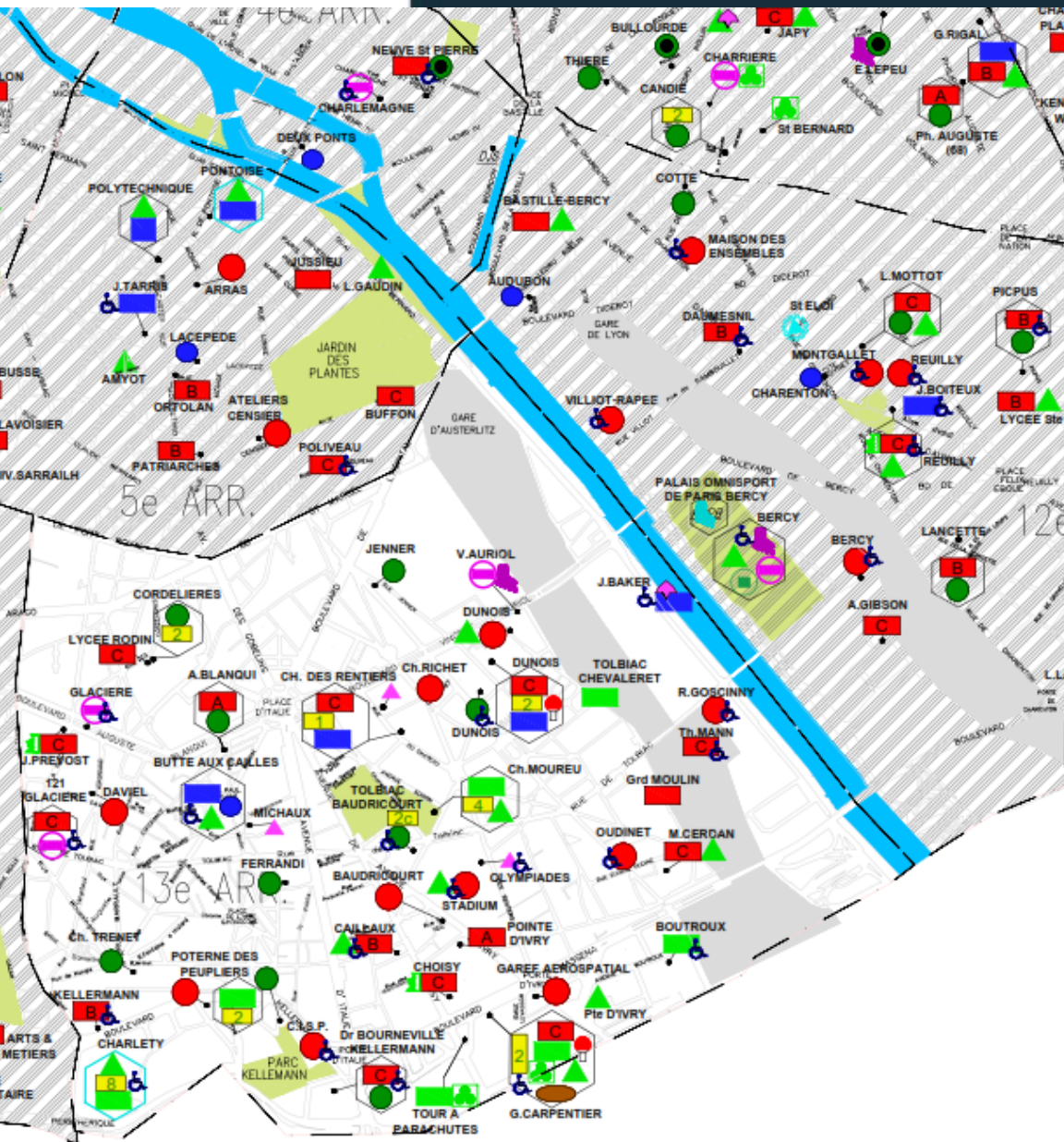
# 13<sup>ème</sup> arrondissement

La place des installations sportives  
sur l'arrondissement et le volume  
de créneaux dédiés à la pratique

13

# Cartographie des centres sportifs de l'arrondissement

# 13



## MAIRIE DE PARIS



DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
25, Boulevard Bourdan 75004 Paris

### PLAN DU 13eme ARRONDISSEMENT

#### EQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

#### LEGENDE

- |  |  |  |   |
|--|--|--|---|
|  | CENTRE SPORTIF                             |  | CENTRE CONCEDE  |
|  | LIMITES ARRONDISSEMENTS                    |  | CENTRE PARIS ANIM'  |
|  | EQUIPEMENT CONCEDE                         |  | KIOSQUE JEUNES  |
|  | STADE                                      |  | ESPACE PARIS JEUNE  |
|  | GYMNASE                                    |  | CENTRE PARIS ANIM' ANNEXE                                       |
|  | Type A : 20mx15m                           |  | TERRAINS EN ACCES LIBRE   |
|  | Type B : 30mx20m                           |  | AIRE SPORTIVE EXTERIEURE (Parcours de sport et street work out) |
|  | Type C : 40mx20m                           |  | CITY STADE  |
|  | TEP rattaché à un site (restrooms-douches) |  | ROLLER-PARK/SKATEPARK   |
|  | TEP INDEPENDANT (restrooms-douches)        |  | PATINOIRE   |
|  | TENNIS*                                    |  | TENNIS DE TABLE   |
|  | PISCINE                                    |  | MUR D'ESCALADE  |
|  | BASSIN ECOLE                               |  | BOULODROME  |
|  | BAINS DOUCHES                              |  | EN TRAVAUX  |
|  | SALLE DE SPORT                             |  | ACCESSIBLE POUR HANDICAPES                                      |
|  | AUTRES EQUIPEMENTS                         |  |   |

Echelle :	N° Plan :	Indice :
Modifié Par :	Date de Modification :	
DE LA PORTE DES VAUX Bérénice	16 Mars 2017	14

# 13

## Un arrondissement qui présente une grande diversité d'aires sportives

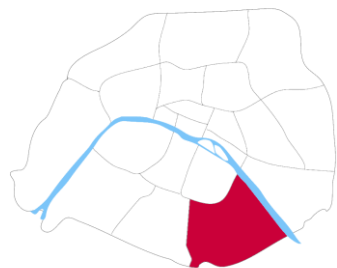
Avec une population municipale de 182 318 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (INSEE), le 13<sup>ème</sup> arrondissement est l'un des plus importants de la capitale et regroupe près de 8,21 % de la population communale (5<sup>ème</sup> arrondissement en nombre d'habitants).

Avec 247 aires sportives, soit 7,91% de l'offre globale parisienne, il constitue également un des arrondissements les plus dotés en termes d'infrastructures sportives (4<sup>ème</sup> arrondissement le plus important).

S'il dispose d'un grand nombre d'aires, le 13<sup>ème</sup> arrondissement se situe toutefois dans la moyenne parisienne en volume d'équipements rapporté à la population (13,44 aires sportives pour 10 000 habitants, contre 14 à l'échelle de Paris, soit le 10<sup>ème</sup> arrondissement de Paris en termes de densité).

De plus, à l'instar des autres arrondissements parisiens, il se caractérise par une sous dotation globale, en comparaison des communes françaises de taille équivalente (entre 150 000 et 210 000 habitants) dont la moyenne se situe à près de 32 aires sportives pour 10 000 habitants.

Au-delà du volume, les aires sportives de l'arrondissement se caractérisent par leur diversité, avec plus de 34 types d'aires différentes recensées (contre 26 en moyenne à l'échelle de Paris).

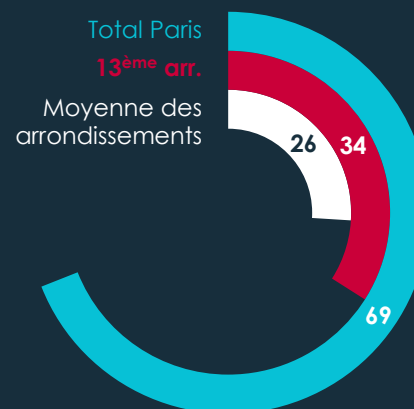


### Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de tailles équivalentes

Communes de taille équivalente	32
Ville de Paris	14
13 <sup>ème</sup> arr.	13,4

Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

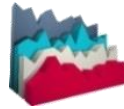
### Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

## Le Grand Public, principal bénéficiaire des créneaux mis à disposition dans les aires sportives de l'arrondissement

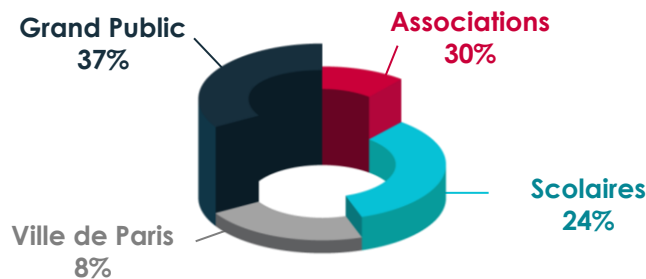
Avec 8 544 heures hebdomadaires de réservation régulière des aires sportives en 2017 (soit environ 299 045 heures annuelles, hors vacances scolaires), le 13<sup>ème</sup> arrondissement facilite l'accès aux aires sportives pour un grand nombre d'utilisateurs. En 2017, 5 303 créneaux ont été occupés périodiquement, soit une moyenne de 1h35 environ par créneau.



**5 303 créneaux hebdomadaires** réservés en 2017, représentant **8 544 heures hebdomadaires**

Les aires sportives sont principalement ouvertes à 4 types d'utilisateurs : le Grand Public, les associations, les scolaires et la Ville de Paris. Sur l'arrondissement concerné, ce sont les particuliers, le Grand Public, qui sont les principaux utilisateurs des créneaux mis à disposition (3 189 heures par semaine, soit 37%) en 2017.

**Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017**



Au-delà du Grand Public, 30% des créneaux (soit 2 601 heures) sont utilisés par les associations et 24% sont dédiés à la pratique physique et sportive des établissements scolaires. L'arrondissement compte environ 90 établissements ou structures scolaires utilisatrices, qui fréquentent prioritairement les centres multisports (gymnases, stades) et les piscines.



## Une hausse globale des volumes de créneaux entre 2014 et 2017, notamment pour les scolaires et les associations

L'ensemble des leviers d'optimisation mis en œuvre pour améliorer l'accès aux aires sportives a permis d'améliorer globalement la capacité d'accueil de l'arrondissement. En effet, ce sont près de 300 créneaux hebdomadaires supplémentaires qui ont été créés entre 2014 et 2017 (+6%), conduisant ainsi à une hausse globale de 53 heures d'ouverture supplémentaires par semaine. Cette hausse représente plus de 1 850 heures annuelles ouvertes en plus hors vacances scolaires (base de 35 semaines).



**+ 53 heures hebdomadaires**  
entre 2014 et 2017

Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives

**+ 301 créneaux hebdomadaires**

5002

2014

5303

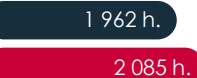
2017

### Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs

#### Associations : + 32 h



#### Scolaires : + 123 h



#### Grand Public : - 123 h



#### Ville de Paris : + 21 h



Ce sont surtout les établissements scolaires qui comptent la plus forte hausse de leurs heures hebdomadaires (+ 123 h), tandis que les associations enregistrent une hausse de 32 heures. 2 éléments viennent contrebalancer l'augmentation des heures pour le tissu associatif :

- La diminution, pour 21% d'entre elles, de leur volume de créneaux utilisés.
- La fermeture d'aires sportives, comme par exemple le skate-park de Boutroux qui représente une perte de 12 heures hebdomadaires.

Si les associations et les établissements scolaires ont largement bénéficié de cette augmentation, le Grand Public a lui connu une forte diminution entre 2014 et 2017 (- 123 h).



# 13<sup>ème</sup> arrondissement

**Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations** (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)

13



## Des aires sportives qui s'adressent majoritairement aux associations implantées sur l'arrondissement

Les associations mobilisent, en 2017, près de 2 601 heures chaque semaine (30% des créneaux). Sur la même année, ce sont, au total, 233 associations qui bénéficient de créneaux (- 3 % par rapport à 2014).

L'accès aux aires sportives par les différentes associations se caractérise par les éléments suivants :

- Les associations renouvellent majoritairement les créneaux d'une année sur l'autre (pour 52% d'entre elles).
- 27% d'entre elles ont enregistré une hausse des volumes de créneaux mis à disposition.
- La politique d'accès aux aires sportives a permis à 28 nouvelles associations de bénéficier de créneaux, en lieu et place des 36 structures qui ne bénéficient plus d'heures en 2017.
- 62% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Elles sont celles qui bénéficient prioritairement des créneaux existants : 2 113 heures en 2017 sur les 2 601 heures dédiées aux associations (soit 81% des heures).
- A noter : 8% des heures (soit 196 heures) sont utilisées par les associations ayant leur siège social dans des arrondissements limitrophes (12<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> arrondissements).

### Chiffres clés des associations en 2017

**233** associations en 2017 (contre 241 en 2014)

**36** ne réservent plus de créneaux en 2017

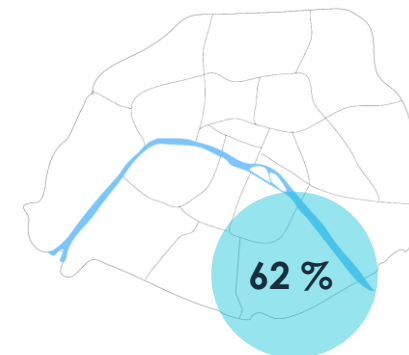
**28** nouvelles associations en 2017

**106** ont les mêmes vol. hor.

**55** ont vu leurs vol. hor. augmenter

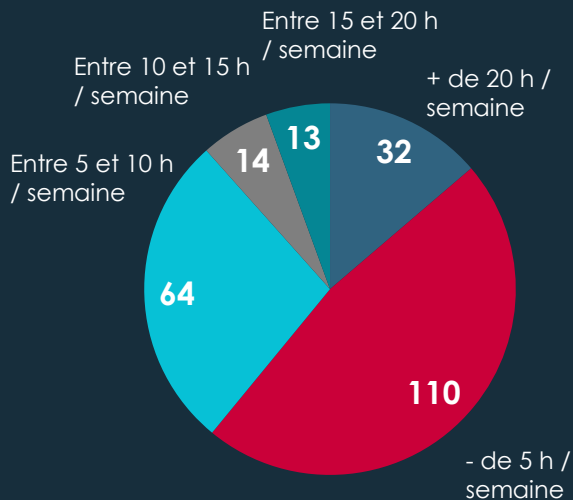
**44** ont vu leurs vol. hor. diminuer

### Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



**des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017**

## Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



## Les 10 plus gros réservataires en 2017

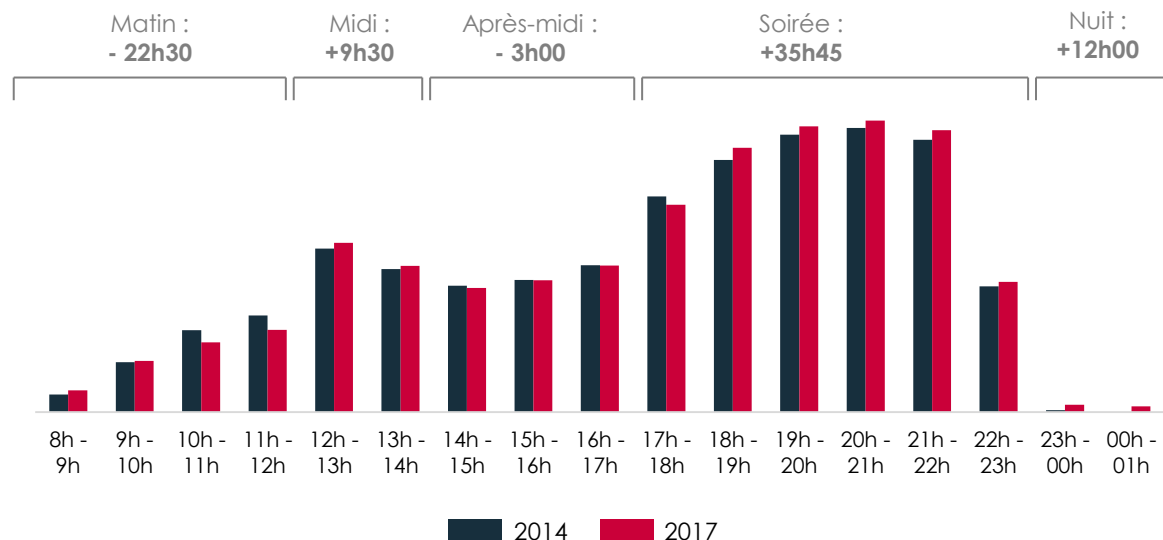
TENNIS CLUB DU XIII (TC XIII)	201h00
PARIS 13 TENNIS DE TABLE	137h00
PARIS UNIVERSITE CLUB	123h30
CEP CERCLE DES ESCRIMEURS PARISIENS	112h30
LA DOMREMY BASKET 13 (LDB 13)	65h00
FOOTBALL CLUB DES GOBELINS PARIS 13	63h45
SPORTING CLUB DE PARIS	51h00
AMICALE BOULISTE DU 13EME	45h00
GRIMPE PARIS 13	41h30
TEAM JOUER, PROGRESSER ET S'AMUSER	41h00

## Une hausse des heures hebdomadaires utilisées par les associations, notamment sur les périodes les plus demandées

Les heures hebdomadaires dédiées aux associations augmentent de 32 heures entre 2014 et 2017. La lecture des volumes d'heures par tranche horaire montre une relative symétrie entre 2014 et 2017 avec des pics de réservation entre 12h et 14h (notamment au sein des piscines et des tennis) et sur les créneaux en soirée (17h à 22h).

Les créneaux du matin et ceux de l'après-midi voient leur volume global diminuer (respectivement -22h30 et -3h00 hebdomadaires entre 2014 et 2017) alors que la mise en place des créneaux autonomes a permis de créer 12 heures hebdomadaires (entre 23h et 1h00) supplémentaires, soit environ 420 heures annuelles.

## Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



Les associations sont principalement consommatrices d'un faible volume d'heures hebdomadaires : 110 associations sportives (47%) utilisent les aires sportives moins de 5 heures par semaine. À l'inverse, 4 associations occupent plus de 100 heures de réservations hebdomadaires, dont une qui compte plus de 200 heures chaque semaine.

# 13

## Ce sont les piscines qui tirent le plus leur « épingle du jeu » dans l'augmentation des volumes d'heures et de créneaux

Entre 2014 et 2017, les aires sportives enregistrent une variation très différente de leurs volumes de créneaux. Ainsi, ce sont les piscines (avec l'ouverture d'une nouvelle aire) qui connaissent la plus forte hausse (+82 h), tandis que les gymnases (-30h) et les aires « diverses » (-21h, avec la fermeture du skate-park et la baisse des créneaux sur le putting green) sont les aires sportives les plus touchées par la baisse du volume d'heures hebdomadaires.

Les « courts de tennis » ainsi que les « dojos et salles d'arts martiaux » sont les aires ayant disposé de la plus forte augmentation de leurs volumes de créneaux (respectivement +12 et +8 créneaux).

### Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'équipements sportifs

	2014-2015		2017-2018		Variation		
	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	
Athlétisme	40 h	23	43 h	14	+ 3 h	- 9	
Courts de tennis / TEP	349 h	349	361 h	361	+ 12 h	+ 12	
Dojos et salles d'arts martiaux	223 h	123	234 h	131	+ 11h	+ 8	
Divers (boulodrome...)	147 h	34	127 h	31	- 20 h	- 3	
Gymnases		894 h	499	863 h	472	- 31h	- 27
Piscines		182 h	133	264 h	192	+ 82 h	+ 59
Salles polyvalentes		282 h	168	276 h	166	- 6 h	- 2
Salles spécialisées		161 h	80	160 h	82	- 1 h	+ 2
Terrains de grands jeux		283 h	155	272 h	157	- 11 h	+ 2
		2 561 h	1 564	2 640 h	1 619	+ 38 h	+ 42

+38h ici, et non pas +32h, car pour certains créneaux, la typologie d'équipements n'est pas renseignée.

# 13

## Entre 2014 et 2017, l'arrondissement a vu la **construction d'un bassin extérieur** et la **fermeture d'une piste de skate-board**

L'ouverture d'un bassin extérieur de 25m à la piscine de la Butte aux Cailles a permis de générer 44 créneaux supplémentaires pour les associations, soit 65 heures hebdomadaires.

Deux autres équipements ont été ouverts aux associations de manière ponctuelle sur l'arrondissement en 2017, un court de tennis à Charles Moureu et une piste d'athlétisme à Georges Carpentier.

A l'inverse, une piste de skate-board a été fermée au complexe Boutroux, et le court de tennis n°2 du site Charles Moureu a été fermé pour travaux.

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
Butte aux Cailles	Piscine	+ 65 h	Création
Boutroux	Piste skate-board	- 12 h	Fermeture
Charles Moureu	Court de tennis	- 22 h	Fermeture travaux

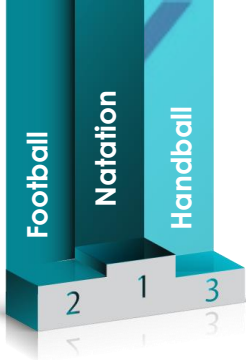
## 18 Une concentration du volume de créneaux autour de 5 familles de pratique sportive (tennis, arts martiaux, natation, football, tennis de table)

La répartition des créneaux par famille d'activités sportives montre une réelle diversité de l'offre permise par les équipements, avec 28 familles de disciplines différentes (hors autre), qui regroupent 79 pratiques diverses proposées par les associations sur l'arrondissement.

- Le tennis est la pratique sportive qui mobilise le plus de créneaux en 2017 (329h en 2017) avec un nombre d'heures relativement stable entre 2014 et 2017 (+ 3h30) malgré la baisse du nombre de structures présentes (-4 clubs).
- En 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> position, ce sont les familles d'arts martiaux (avec 15 disciplines recensées) et de natation (5 disciplines) qui comptabilisent le plus d'heures. Avec le tennis, ces 3 familles totalisent près de 900 heures hebdomadaires, soit 34% des réservations associatives.
- Avec l'ouverture d'un nouvel équipement nautique sur l'arrondissement, la natation voit son nombre de créneaux (+ 82 h) et de clubs (+ 13 clubs) fortement augmenter. Très loin derrière, suivent le football (+ 22 h), le handball (+ 19h) et l'escrime (+ 17h).
- A contrario, le volley-ball, le rugby et la danse sont les familles d'activités qui ont enregistré la plus forte diminution de leur nombre d'heures, avec une chute globale, pour les 3 familles de 67 heures hebdomadaires sur la période de référence.
- Entre 2014 et 2017, de nouvelles pratiques ont fait leur apparition sur l'arrondissement :
  - ✓ Le baby-judo
  - ✓ La natation thérapeutique.
  - ✓ Le rugby à 7.
- A l'inverse, le taijiquan n'est plus proposé sur l'arrondissement en 2017.
- 43% des familles de pratique existantes en 2014 sur l'arrondissement ont vu leur nombre d'associations fréquentant les aires sportives diminuer. À l'inverse, seules 4 familles comptent plus de clubs utilisateurs en 2017 qu'en 2014 (natation, boxe, rugby et handisport).

A noter, que la famille de discipline « Autre », présentée dans le tableau ci-dessous, intègre les activités multisports et le sport périscolaire.





TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (en nombre d'heures)

## Une variation très hétérogène des volumes de réservation entre les différentes familles d'activités sportives

# 13

	2014				2017				Variation en heures 2014-2017
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	
Tennis	1	22	325h30	319	1	18	329h00	329	+3h30
Arts martiaux	15	49	312h45	174	15	45	303h15	172	- 9h30
Natation	4	31	181h30	133	5	44	263h30	192	+ 82h00
Football	4	49	228h00	140	4	46	249h15	155	+ 21h15
Tennis de table	1	12	240h00	145	1	11	230h00	136	- 10h00
Gymnastique	9	27	151h45	96	9	23	152h15	96	+ 0h30
Basket-ball	1	16	147h30	79	1	15	146h15	77	- 1h15
Escrime	2	1	95h15	41	3	1	112h30	50	+ 17h15
Boxe / sp. de combat	5	6	79h30	42	6	9	89h30	49	+ 10h00
Danse	7	18	104h45	58	7	15	87h30	50	- 17h15
Badminton	1	27	92h30	51	1	21	86h30	45	- 6h00
Rugby	1	12	97h30	43	2	13	82h00	38	- 15h30
Volley-ball	1	20	100h30	51	1	14	66h00	33	- 34h30
Roller skate	4	6	57h45	19	4	5	52h30	20	- 5h15
Handball	1	5	31h00	19	1	4	49h50	27	+ 18h50
Escalade	1	2	41h30	16	1	2	45h30	18	+ 4h00
Boules	1	1	45h00	7	1	1	45h00	7	-
Athlétisme	2	5	40h15	23	2	4	43h30	14	+ 3h15
Golf	1	1	56h00	10	1	1	41h00	8	- 15h00
Jeux de balle divers	3	3	39h00	36	3	3	36h00	33	- 3h00
Yoga	1	9	26h00	20	1	9	27h15	19	+ 1h15
Hockey	2	1	15h00	9	2	1	15h00	9	-
Autre	3	11	22h40	15	3	5	12h00	9	- 10h40
Arts du cirque	1	1	9h00	5	1	1	9h00	5	-
Fitness	1	5	8h45	5	1	5	9h00	5	+ 0h15
Handisport	1	1	3h00	2	2	2	7h00	4	+ 4h00
Lutte	1	1	7h00	4	1	1	7h00	4	-
Tir	1	1	1h30	1	1	1	1h30	1	-
Sports senior	1	1	1h00	1	1	1	1h00	1	-

\* Une association peut être comptabilisée plusieurs fois au sein des différentes familles de pratiques

## Des réalités bien différentes parmi les disciplines des familles de la natation, de la gymnastique et des arts martiaux



### Arts Martiaux

Si quelques disciplines d'arts martiaux enregistrent une hausse de leurs créneaux (self défense, Gi Cong...), les pratiques majoritaires connaissent globalement une baisse des volumes d'heures sur la période.

C'est particulièrement le cas du judo, du karaté et du taekwondo dont le cumul d'heures chute de 13% entre 2014 et 2017.

	2014	2017	Variation
<b>Judo</b>	<b>63 h</b>	<b>59 h</b>	<b>- 4 h</b>
Kung fu	47h30	46h30	- 1 h
Tai Chi chuan	31 h	32h30	+1h30
Taekwondo	34h30	32 h	- 2h30
<b>Karaté</b>	<b>40h30</b>	<b>29h15</b>	<b>-11h15</b>
<b>Viet Vo dao</b>	<b>20h15</b>	<b>25h15</b>	<b>+ 5 h</b>
Arts Martiaux	22h30	22 h	- 30 min.
Aikido	17h30	16 h	- 1h30
Capoeira	13 h	13h45	+ 45 min
Self defense	5h30	10 h	+ 4h30
Krav Maga	12 h	7 h	- 5 h
Chi cong (Gi cong)	1 h	4h30	+ 3h30
Kendo	1h30	2h30	+ 1 h
Ju-Jitsu	1h30	1h30	/
Baby Judo	/	1h30	+ 1h30
Taijiquan	1h30	/	- 1h30

### Natation associative



La pratique de la natation sportive concentre la majorité des créneaux dédiés à la natation et cette discipline est également celle qui a enregistré la plus forte hausse d'un volume d'heures de pratique, suivie, loin derrière, par la plongée.

	2014	2017	Variation
<b>Natation sportive</b>	<b>127h45</b>	<b>194h15</b>	<b>+ 66h30</b>
<b>Plongée</b>	<b>40 h</b>	<b>54h30</b>	<b>+14h30</b>
Aquagym	12h30	12 h	- 30 min.
Natation thérap.	/	1h30	+1h30
Sauvetage	1h15	1h15	/



### Gymnastique

	2014	2017	Variation
<b>Gym. Divers</b>	<b>82h30</b>	<b>72h30</b>	<b>-10 h</b>
Gym. Rythmique	31 h	31 h	/
Gym. Seniors	14h45	14h45	/
Double dutch	8 h	9h30	+1h30
Gym. Agrès	8h30	8h30	/
<b>Gymnastique</b>	<b>1 h</b>	<b>6 h</b>	<b>+ 5 h</b>
<b>Gym. Artistique</b>	<b>1h30</b>	<b>5h30</b>	<b>+4 h</b>
Expres. Corporelle	3 h	3 h	/
Stretching	1h30	1h30	/

La gymnastique « divers », principalement centrée sur l'entretien physique (gymnastique suédoise, relaxation...) est en diminution (-10h hebdomadaires) et masque la progression de la gymnastique artistique (+ 4 h).

La progression de 5 h pour les associations classées en « gymnastique » est liée à l'obtention de nouveaux créneaux par une structure qui n'en avait pas en 2014.



# 13<sup>ème</sup> arrondissement

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives de l'arrondissement

13

## Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

13

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative visant à réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.

# 13

## Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volumes de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 13<sup>ème</sup> arrondissement, un total de 173 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 87% en volume d'associations et de 87% en nombre de créneaux renseignés.



**87,3%**

Taux de retour des associations de l'arrondissement

### Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	13 <sup>ème</sup> arrondissement	%	Ville de Paris	%
<b>Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)</b>	173	/	1 294	/
<b>Volume d'associations répondantes</b>	151	<b>87,3%</b>	1 059	<b>81,8%</b>
<b>Nombre de créneaux ciblés</b>	1 377	/	15 239	/
<b>Nombre de créneaux renseignés</b>	1 194	<b>86,7%</b>	13 139	<b>86,2%</b>
<b>Volume horaire ciblé</b>	2 246 h	/	25 885 h	/
<b>Volume horaire renseigné</b>	1 910 h	<b>85,1%</b>	22 083 h	<b>85,3 %</b>


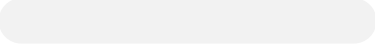





Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que du volume d'heures renseignées, donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.

## La représentativité des associations répondantes à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

**151 associations**  
répondantes sur  
l'arrondissement

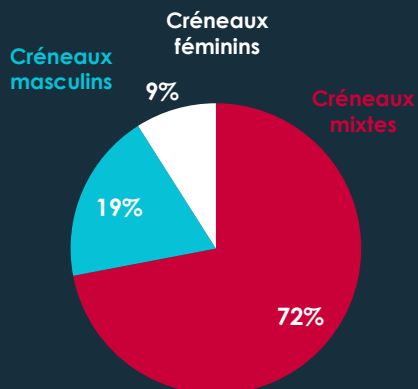
### Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux		1	1
Associations entre 100 et 200 créneaux		0	0
Associations entre 50 et 100 créneaux		3	3
Associations entre 20 et 50 créneaux		9	9
Associations entre 10 et 20 créneaux		18	18
Associations entre 5 et 10 créneaux		40	35
Associations ayant moins de 5 créneaux		102	85

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 59% des associations ciblées, ont également participé avec un taux de retour supérieur à 83%. De même, dans le périmètre retenu, la totalité des associations importantes en volume de créneaux (plus de 10 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.

## Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une **logique de mixité** mais avec une **forte proportion d'adultes** parmi les pratiquants



A l'instar de la moyenne observée à l'échelle de Paris, les créneaux mixtes constituent la majorité des créneaux identifiés par les associations réservataires. En raison du poids des pratiques individuelles qui ne distinguent pas nécessairement les plages horaires selon le sexe (tennis, arts martiaux, natation, gymnastique), les créneaux féminins et masculins sont relativement à la marge.

L'arrondissement compte des créneaux qui s'adressent majoritairement à un public âgé adulte : les créneaux accueillant des personnes de plus de 17 ans (jusqu'aux 60 ans et plus) représentent près de 65% des heures hebdomadaires.



### Poids du volume horaire par tranche d'âge

	13 <sup>ème</sup> arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	2,8%	3,5%
7 à 12 ans	14,8%	14,9%
13 – 16 ans	18,7%	19,1%
17 – 45 ans	50,5%	49,6%
46 – 59 ans	10,2%	9,6%
60 ans et plus	3,0%	3,2%

### Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe



	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
<b>Moins de 7 ans</b>	44h15	3,2%	5 h	3,1%	4 h	1,1%
<b>7 à 12 ans</b>	199h15	14,5%	24h45	15,2%	58 h	15,8%
<b>13 à 16 ans</b>	209h40	15,2%	49 h	30,0%	98h15	26,7%
<b>17 à 45 ans</b>	696h40	50,6%	71h30	43,8%	197h15	53,7%
<b>46 à 59 ans</b>	177h15	12,9%	8 h	4,9%	9 h	2,4%
<b>60 ans et plus</b>	50h45	3,7%	5 h	3,1%	1 h	0,3%
<b>Total</b>	<b>1 377h50</b>		<b>163h15</b>		<b>367h30</b>	

L'arrondissement se caractérise également par le poids des créneaux spécifiquement dédiés à la pratique masculine ou féminine. En effet, 19% des heures sont ciblées pour le public masculin (15% sur Paris) et près de 9% pour le public féminin (7% sur Paris). A la différence des créneaux masculins, les créneaux féminins s'ouvrent davantage à un public jeune (moins de 7 ans) ou âgé (plus de 46 ans).

## Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

# 13

### Légende

Familles de disciplines à dominante « **compétition** »

Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
Arts du cirque	9h00	100,0%	-	-	9h00
<b>Arts martiaux</b>	<b>166h15</b>	<b>90,4%</b>	<b>17h45</b>	<b>9,6%</b>	<b>184h00</b>
Athlétisme	10h00	54,1%	8h30	45,9%	18h30
Autre	8h25	77,1%	2h30	22,9%	10h55
Badminton	35h00	79,5%	9h00	20,5%	44h00
<b>Basket-ball</b>	<b>33h27</b>	<b>24,6%</b>	<b>102h44</b>	<b>75,4%</b>	<b>136h11</b>
Boule	25h00	55,6%	20h00	44,4%	45h00
<b>Boxe - sports de combat</b>	<b>35h30</b>	<b>82,6%</b>	<b>7h30</b>	<b>17,4%</b>	<b>43h00</b>
Danse	<b>54h00</b>	<b>84,4%</b>	<b>10h00</b>	<b>15,6%</b>	<b>64h00</b>
Escalade	<b>41h30</b>	<b>91,2%</b>	<b>4h00</b>	<b>8,8%</b>	<b>45h30</b>
<b>Escrime</b>	<b>30h30</b>	<b>27,1%</b>	<b>82h00</b>	<b>72,9%</b>	<b>112h30</b>
Fitness	1h30	50,0%	1h30	50,0%	3h00
<b>Football</b>	<b>55h15</b>	<b>26,5%</b>	<b>153h00</b>	<b>73,5%</b>	<b>208h15</b>
Gymnastique	88h30	67,0%	43h30	33,0%	132h00
<b>Handball</b>	<b>5h30</b>	<b>12,9%</b>	<b>37h00</b>	<b>87,1%</b>	<b>42h30</b>
Handisport	3h00	42,9%	4h00	57,1%	7h00
Hockey	1h30	10,0%	13h30	90,0%	15h00
Jeux de balle divers	24h00	77,4%	7h00	22,6%	31h00
Lutte	7h00	100,0%	-	-	7h00
<b>Natation</b>	<b>173h15</b>	<b>79,1%</b>	<b>45h45</b>	<b>20,9%</b>	<b>219h00</b>
Roller skate	15h30	31,6%	33h30	68,4%	49h00
<b>Rugby</b>	<b>7h30</b>	<b>11,5%</b>	<b>57h30</b>	<b>88,5%</b>	<b>65h00</b>
Sports senior	1h00	100,0%	-	-	1h00
Tennis	115h00	40,8%	167h00	59,2%	282h00
Tennis de table	30h30	44,2%	38h29	55,8%	68h59
Tir	1h30	100,0%	-	-	1h30
Volley-ball	24h30	52,1%	22h30	47,9%	47h00
Yoga	11h45	88,7%	1h30	11,3%	13h15

**55,6%**

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



**1h34**

Durée moyenne d'un créneau loisir

## Une offre « loisir » qui se caractérise par sa **variété et sa capacité à toucher toutes les tranches d'âge**

13

Les créneaux dédiés à la pratique loisir constituent un peu plus de la moitié des heures hebdomadaires de l'arrondissement (54% avec 1 015 h de pratique chaque semaine). De plus, l'offre de pratique du 13<sup>ème</sup> s'inscrit dans une offre relativement classique où les associations offrent à la fois des pratiques de compétition et des heures plus orientées vers le loisir à leurs adhérents : 56% des associations n'ont qu'une pratique de loisirs (58,5% sur Paris). Cela se traduit également par la faible proportion des créneaux qui ne relèvent pas d'une fédération sportive, qu'elle soit délégataire ou non (12,7% contre 16,4% sur Paris).

2 éléments clés caractérisent les pratiquants « loisir » sur l'arrondissement :

**Des créneaux seniors plus importants...**

**72,4%**  
des heures « loisirs » touchent les plus de 17 ans (contre 67% à l'échelle de Paris)



**...au détriment des plus jeunes**

**27,6%**

des heures « loisirs » touchent les moins de 16 ans (contre 33% à l'échelle de Paris)

Si le public adulte (17-45 ans) est largement majoritaire sur l'arrondissement (51,5% des créneaux), le 13<sup>ème</sup> arrondissement observe un retard chez les adolescents avec seulement 7% des heures affectées aux 13-16 ans (71 h) contre près de 12% à l'échelle de Paris.

Au-delà du poids de la natation, des arts martiaux et du tennis (45% des heures « loisirs » se concentrent sur ces 3 disciplines), l'offre de pratique de l'arrondissement est relativement diversifiée avec 28 familles de disciplines recensées. La gymnastique occupe également une place importante avec plus de 88 heures dédiées au loisir.

## Des créneaux dédiés à la **compétition** qui ne sont pas **majoritaires** mais restent malgré tout **bien présents** sur le 13<sup>ème</sup>

Si d'autres arrondissements enregistrent un recul de la pratique compétitive, le 13<sup>ème</sup> se caractérise par sa capacité à conserver malgré tout une réelle dynamique autour de la logique de compétition, qui représente 46,7% des heures (contre 39,5% sur Paris). Ce sont même plus de 17% des associations qui réservent les aires sportives de l'arrondissement qui ne proposent que de la compétition à leurs adhérents (contre 13,6% à l'échelle de Paris). L'offre est diversifiée avec 24 familles de disciplines, même si le poids du tennis, du football et du basketball est relativement important (48% des heures compétition).

### Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	13 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
<b>Volume</b>	548	890 h	4 741	8 680 h
<b>%</b>	<b>46,0%</b>	<b>46,7%</b>	<b>36,3%</b>	<b>39,5%</b>

Les créneaux mixtes sont largement majoritaires compte tenu des caractéristiques des disciplines proposées qui n'imposent pas nécessairement une distinction des créneaux femmes / hommes : ils représentent 53% des heures. Toutefois, les créneaux spécifiques aux hommes sont importants sur le 13<sup>ème</sup> (35% du volume d'heures contre 27% à Paris). De plus, la pratique masculine est davantage tournée vers les adultes quand la pratique féminine s'oriente vers les jeunes.

### Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	13 <sup>ème</sup> arrondissement			Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	-	-	1,1%	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	5,4%	11,5%	16,8%	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	43,6%	29,2%	31,2%	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	51,0%	57,5%	43,7%	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	-	1,8%	7,3%	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	-	-	-	0,9%	0,3%

Lecture : 43,7% des heures réservées à la compétition pour un public mixte concernent la tranche d'âge des 17-45 ans

**6,9%**

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches contre 13% à l'échelle de Paris

**44,4%**

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



**Durée moyenne d'un créneau « compétition »**

**1h37**



# 13

## Un niveau départemental / régional qui constitue le cœur de la pratique de compétition pour l'arrondissement

	Départemental / Régional
Vol. total des h	<b>665h58</b>
% du total des h. compét.	<b>75,4%</b>

	% des heures par discipline	Volume d'h
Tennis	24,9%	166h00
Basketball	15,2%	100h59
Football à 11	13,8%	92h00
Natation	5,3%	35h30
Rugby à XV	5,3%	35h30
Handball	5,1%	34h00
Foot en salle	3,2%	21h30
Tennis de table	3,2%	21h29
Pétanque	3,0%	20h00
Volleyball	2,8%	18h30
Fleuret	1,5%	10h00
Épée	1,5%	10h00
Badminton	1,4%	9h00
Hip-hop	1,3%	8h30
Football à 7	1,2%	8h00
Escrime	1,2%	8h00
Football féminin	1,2%	8h00
Athlétisme	1,1%	7h00
Gymnastique agrès	1,1%	7h00
Gymnastique divers	1,0%	6h30

	% des heures par discipline	Volume d'h
Pelote basque	0,8%	5h00
Hockey	0,7%	4h30
Handisport	0,6%	4h00
Roller vitesse	0,6%	4h00
Escalade	0,6%	4h00
Karaté	0,5%	3h30
Judo	0,5%	3h00
Sport périscolaire	0,4%	2h30
Gymnastique rythmique	0,3%	2h00
Athlétisme piste	0,2%	1h30
Arts martiaux	0,2%	1h30
Danse (autre)	0,2%	1h30
Roller artistique	0,2%	1h30

Sur les différentes familles recensées, 33 disciplines sportives sont proposées en compétition de niveau départemental ou régional.

Avec 666 heures d'entraînement ou de matches, les disciplines concourant à ce niveau représentent plus de 75% des heures hebdomadaires dédiées à la compétition et où le tennis, le basketball et le football se démarquent en représentant près de 55% des heures.



33

Disciplines proposées en compétition à un niveau départemental ou régional

13

## Une pratique compétitive de bon et de haut niveau relativement diversifiée, mais principalement autour de sports individuels

	Pré-national / National
Vol. total des h	217h15
% du total des h. compét.	24,6%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Fleuret	22,3%	48h30
Roller vitesse	10,4%	22h30
Rugby à XV	10,1%	22h00
Foot en salle	8,7%	19h00
Tennis de table	7,8%	17h00
Gymnastique rythmique	6,7%	14h30
Double dutch	4,4%	9h30
Hockey	3,5%	7h30
Natation	3,3%	7h15
Savate	2,8%	6h00
Épée	2,5%	5h30
Football à 11	2,1%	4h30
Volleyball	1,8%	4h00
Kung fu	1,8%	4h00
Viet vo dao	1,7%	3h45
Gymnastique artistique	0,9%	2h00
Jeux de balle divers	0,9%	2h00
Rink hockey	0,9%	2h00
Taekwondo	0,9%	2h00
Gymnastique divers	0,9%	2h00

	% des heures par discipline	Volume d'h
Basketball	0,8%	1h45
Handball	0,7%	1h30
Boxe - sports de combat	0,7%	1h30
Fitness	0,7%	1h30
Hockey en salle	0,7%	1h30
Plongée	0,7%	1h30
Yoga	0,7%	1h30
Tennis	0,5%	1h00

Au total, 28 disciplines sont proposées en compétition, sur une pratique de niveau pré-national ou national, signe de la richesse de l'offre de compétition.

Avec 217 heures, les entraînements et les matches de ces disciplines de bon ou de haut niveau constituent 25% de l'offre. 50% de ces heures concernent des disciplines inscrites au programme des JO, principalement axées autour de sports individuels (escrime, tennis de table, gymnastique, natation, taekwondo) malgré la présence des « traditionnels » sports collectifs (football, volleyball, basketball, handball).

# 50%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau pré-national ou national concernent des disciplines olympiques

Disciplines inscrites en 2018 au programme des Jeux Olympiques d'été (base JO 2020)

# 1,3%

Des heures sont spécifiquement dédiées au « handisport » ou au « sport adapté » (contre 1,4% à l'échelle de Paris)

## Une volonté d'ouverture des créneaux au public en situation de handicap, notamment autour de créneaux spécifiques « sport adapté »

# 13

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, certaines associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi plus de 19% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique.

### Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	13 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	29	19,2%	246	23,2%

Ainsi, parmi les associations répondantes, 13% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé. Cela représente en 2017, un volume de près de 240 heures de pratique hebdomadaires. Au-delà de cette mixité affichée, 15 créneaux (24h30) sont dédiés sur l'arrondissement aux personnes en situation de handicap (gymnastique, handisport, natation, tennis, tennis de table, yoga).

### Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	13 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	3 h	0,2%	158 h	0,7 %
Sport adapté	21h30	1,1%	147 h	0,7 %
<b>Total</b>	<b>24h30</b>	<b>1,3%</b>	<b>305 h</b>	<b>1,4 %</b>

## Des créneaux qui s'ouvrent vers des publics spécifiques, bien que les associations soient moins nombreuses à en proposer

Les associations de l'arrondissement proposent la mise en place de créneaux spécifiques notamment des créneaux autour du sport santé qui semble relativement développé sur l'arrondissement (10% des heures contre moins de 8% à l'échelle de Paris).

La pratique à destination du public senior représente 4% des heures réservées, et semble mieux prise en compte au regard des données observées à l'échelle de Paris (2,8% des heures).

En matière de sport féminin, 2 disciplines se démarquent de part leur volume d'heures, la gymnastique avec 55 heures par semaine et le basketball avec 30 heures.

Globalement, l'offre se concentre sur un volume d'associations plus restreint, illustrant la volonté (ou la capacité) de certaines d'entre elles de diversifier leur offre pour l'adapter à l'évolution des leviers de motivation (compétition, entretien physique, rencontre...) des parisiens vis-à-vis de la pratique sportive.

Les principales familles de disciplines qui adaptent leurs créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Football	Gymnastique	Boule
Arts martiaux	Basketball	Tennis
Natation	Tennis	Gymnastique
Gymnastique	Football	Natation

### Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

	13 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'h	%	%
Sport santé	191 h	10,0%	7,6%
Sport féminin	126h30	6,6%	5,4%
Sport seniors	76h15	4,0%	2,8%

### Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

	13 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	23	15,2%	19,5%
Sport féminin	13	8,6%	13,9%
Sport seniors	12	7,9%	9,3%

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

# 13<sup>ème</sup> arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par  
la Ville de Paris

# 13



# 13

## La mobilisation des aires sportives par la Ville de Paris... entre gestion et animation

**45 % des heures**  
sont dédiées à  
l'animation sportive

La Ville de Paris utilise près de 670 heures hebdomadaires de créneaux en 2017 (+3% par rapport à 2014) que ce soit pour l'installation et la gestion des aires sportives ou l'animation de dispositifs sportifs.

Sur la même année, la moitié (49%) des créneaux utilisés par la Ville de Paris est dédiée à la gestion des compétitions, principalement le week-end, et représente près de 327 heures par semaine.

L'animation portée par la Ville (dispositifs DJS) représente 45% du volume d'heures hebdomadaires utilisées par les services en 2017, soit une augmentation de plus de 43 heures par semaine par rapport à 2014.

Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014 et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)

	2014	2017	Variation
Créneaux compétition	345h15	327 h	-18h15
Dispositifs DJS	257h15	300h55	+ 43h40
Equipements jeunesse	42h15	38h45	- 3h30
Autres directions	3h30	2h30	- 1 h

## Glossaire

### Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Centre sportif Georges Carpentier - 81 Boulevard Massena 75013 Paris), où est(ont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

### Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

### Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

### Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

### Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

## Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées		
<b>ARTS DU CIRQUE</b>	Arts Du Cirque	<b>DANSE</b>	Danse (Autre) Hip-Hop Danse Folklorique Danse Orientale Danse Danse Contemporaine Danse De Salon
<b>ARTS MARTIAUX</b>	Judo Aïkido Tai Chi Chuan Chi Cong (Gi Cong) Kung Fu (Wu Shu) Capoeira Self Défense Karaté Viet Vo Dao Kendo Krav Maga Taekwondo Arts Martiaux (divers) Ju-Jitsu Baby Judo Taijiquan	<b>ESCALADE</b>	Escalade
		<b>ESCRIME</b>	Escrime Fleuret Épée
		<b>FITNESS</b>	Fitness
		<b>FOOTBALL</b>	Football à 11 Football à 7 Foot En Salle Football Feminin
<b>ATHLETISME</b>	Athlétisme - Piste Athlétisme	<b>GOLF</b>	Golf
<b>AUTRE</b>	Multisports Danse Sport Périodique	<b>GYMNASTIQUE</b>	Expression Corporelle Gymnastique Rythmique Gymnastique (divers) Streeting Gymnastique Artistique Gymnastique Gymnastique Seniors Double Dutch Gymnastique Agrès
<b>BADMINTON</b>	Badminton	<b>HANDBALL</b>	Hand Ball
<b>BASKET BALL</b>	Basket Ball	<b>HANDISPORT</b>	Judo Handi Handisport
<b>BOULE</b>	Pétanque	<b>HOCKEY</b>	Hockey Hockey En Salle
<b>BOXE – SPORTS DE COMBAT</b>	Boxe éducative Savate Full Contact Boxe Anglaise Boxe (divers) Muaythai		



# 13

## ANNEXE 2 (suite)

### Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées
JEUX DE BALLE DIVERS	Pelote Basque Jeux De Balle Divers Footbag
LUTTE	Lutte (divers)
NATATION	Natation Plongée Sauvetage Aquagym Natation thérapeutique
ROLLER SKATE	Rink Hockey Roller Vitesse Roller Artistique Roller Skate
RUGBY	Rugby à XV Rugby à 7
SPORTS SENIOR	Sport Senior
TENNIS	Tennis
TENNIS DE TABLE	Tennis De Table
TIR	Tir A L'Arc
VOLLEY BALL	Volley Ball
YOGA	Yoga

*Ce document s'inscrit dans un ensemble de 20 fiches territoriales, pour chacun des arrondissements parisiens, portant « sur l'utilisation des équipements sportifs par le public associatif »*



**Ville de PARIS**  
**Direction de la Jeunesse et des Sports**

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris  
Traitement des données : MOUVENS  
Rédaction et mise en page : MOUVENS  
Crédits Photos : Ville de Paris  
Diffusion : Septembre 2018